Élections législatives du 12 Mars 1978 - 7e Circonscription de la Seine Saint-Denis
(Montreuil - Rosny)

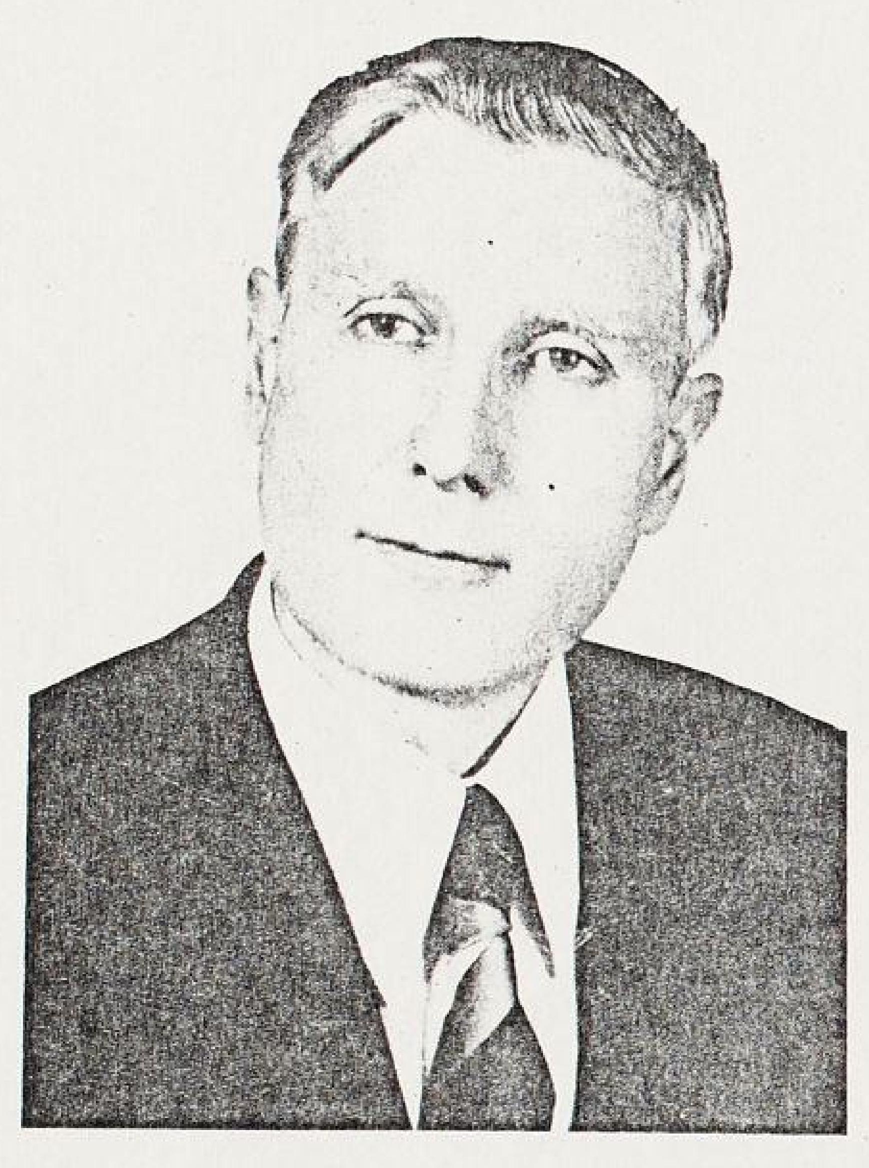
LE BON CHOIX POUR LA FRANCE

Union pour la Démocratie Française

Majorité Présidentielle

Candidats d'Union

Parti Républicain — Centre des Démocrates Sociaux — Parti Radical
Union des Réformateurs — Socialistes M.D.S.F.



François-Jean **DURAND**

Docteur en Droit - Paris
Université de HARVARD - USA
Université de HONG-KONG - CHINE



Mme Vve Pierre
DUPUIS

Mère de Famille
Sage-femme

LE PROGRAMME DE BLOIS EST SÉRIEUX ET SUR

Mais il contient aussi de nombreuses dispositions novatrices et intéressantes (par exemple le référendum municipal). Il garantit lui aussi le salaire minimum à 2.400 F, avec un peu plus de temps, mais en monnaie **VRAIE** et non en monnaie fondante. Mais il faut aller plus loin que les 2.400 F. Le minimum hollandais est à 3.100 F, le minimum allemand à 3.600 F. Nous proposons, par un Plan National qui mobilise vers ce But, **toutes les forces du pays**, à l'aide notamment des Contrats de Progrès de Chaban-Delmas, qu'il faut élargir et amplifier, par une concertation et une **Participation** de toutes les forces productives, de rattraper la moyenne européenne en quatre années. Pour celà, il faut organiser contractuellement une trêve sociale, mettre fin à l'agitation industrielle par un Accord de **PARTICIPATION** de toutes les forces productives. Le minimum allemand notamment, est le double du nôtre. Ces exemples prouvent que si la lutte des classes en France, rend prospère les politiciens marxistes, elle est extrêmement préjudiciable aux intérêts des travailleurs. Le Programme Commun, en avivant la lutte des classes, rend très improbable qu'il puisse tenir l'engagement des 2.400 F. On ne peut obtenir des résultats importants et définitifs que par l'Accord National et cordial, de toutes les parties. Ce que le Président de Gaulle appelait la **Participation**.

Nous proposons l'élection pour 5 ans, du Magistrat Fiscal ou Juge de l'Impôt, au suffrage universel obligatoire de tous les usagers de l'Impôt.La justice dans l'Impôt sera remise, en appel, à un Jury Fiscal (amendes, délais, recours grâcieux). L'Avocat Fiscal recevra des pouvoirs légaux lui permettant de protéger les intérêts légitimes des contribuables. Le but de la réforme est de créer une Magistrature prestigieuse (qui ait enfin des comptes à rendre à quelqu'un) qui prête à la Loi un visage aimable et chargée d'exercer l'esprit de finesse et l'esprit de Justice (qui l'un et l'autre ont fui l'Impôt).

Mes origines populaires :

Ma grand-mère était concièrge au 52, avenue Ledru-Rollin XIIe. Veuve très jeune, elle éleva mon père, orphelin à neuf ans, dans une seule petite pièce, la loge. Sur les genoux de ma grand-mère, j'ai appris la pitoyable histoire du combat implacable, sans aide d'aucune sorte, que menait alors le petit peuple pour sa survie. Le Monde était alors si dur aux humbles que cela paraissait naturel. Ma grand-mère, morte sans une plainte, est l'une des grandes dames que j'ai connues.

Mon père, disciple de Marc SANGNIER, était patron du Front Populaire dans le département de l'Ain en 1936. Ces évènements ont laissé dans mon âme d'enfant le souvenir d'une énorme espérence : on allait enfin changer la vie, abolir le Mal. Ils ne peuvent comprendre ceux qui n'ont pas connu la chaleur indicible de la Solidarité populaire, face au malheur.

Ardent gaulliste et patriote depuis juin 40, mon père sous-chef d'un réseau de Francs-Tireurs et Partisans. Toutes ces années de mon adolescence nous avons œuvré au coude à coude avec tout ce que la France renferme de militants populaires : les C.G.T., les communistes, les socialistes, les anarchistes. Je me souviens avec nostalgie : nous les appelions « camarades ». Car sous l'Empire Nazi il n'y avait alors qu'une seule France.

On ne découvre pas aisément l'immense trésor de générosité, de courage, de dignité, de sagesse que possédent collectivement ces militants populaires. Je n'ai cessé depuis de regretter que mon Pays ait oublié la langue du petit peuple, qu'il ne sache lui présenter un visage aimable. Que mon Pays est ignorant et malhabile ! Quel gâchis d'hommes !

Je naquis dans l'école d'un petit village. Je comprends encore cette langue d'Oc que l'on parle dans nos provinces méridionales.

J'ai fait un an d'études en Amérique. J'ai vécu un an et demi en Chine (Consulat Général de France) où j'ai appris la langue chinoise. J'ai écrit un livre de recherche « Le Financement du Budget en Chine Populaire ».

J'appartiens à ce grand Parti Populaire qui a pour but suprême de réconcilier le Peuple avec l'État. J'ai appris de mes Anciens que ce que veulent les humbles ce n'est pas le pain, c'est la dignité et l'amour avec le pain. Quant à nos Pères, ils nous ont montré que la Liberté ne peut être dissociée d'avec le pain.

Aujourd'hui comme autrefois, maintenant comme dans tous les âges. C'est le même combat, sans fin, qui recommence : la Liberté est menacée.

J'ai souligné, auprès des Conseillers du Premier Ministre, à l'occasion de mon investiture, le caractère vraisemblablement incommode de ma collaboration. Il a été expressément souligné que le Président de la République souhaite s'entourer de libres Compagnons et non de serviteurs ou de flatteurs.

C'est pourquoi je sollicte les suffrages de mes concitoyens pour m'atteler, à mon tour et à mon rang, au char de l'État.

Appel pour la Défense de la Liberté.

Le 19 mars c'est le Coup de Prague.

Vos économies étatisées.
Le dollar à 7 F fin mars.
La dévaluation et la relance du chômage.
Les tickets d'essence en fin d'année.
La fermeture des frontières.
La haine inexpiable dans la Gauche Unie.
Les Ministères transformés en Fort Chabrol.
Une économie de guerre.

Nos Pères ont combattu pour la Liberté : le même combat recommence. La Liberté est menacée. Un exemple local : les communistes ont confisqué tous les murs de notre ville. Ils arrachent toutes nos affiches. Ils m'interdisent de m'adresser à vous, mes concitoyens, par ce moyen naturel, légal et indispensable à la liberté d'expression, reconnue par la Déclaration des Droits de l'Homme. C'est un petit début : ils jetteront le masque, le 19 mars, s'ils deviennent propriétaires du Peuple.

Quelles que soient les critiques, quels que soient même les griefs que l'on pourrait adresser au Président de la République, il est l'**Unique Recours Constitutionnel**, le seul **Chef Légal** du Camp de la Liberté.

Ne confiez pas ce dépôt sacré à des Chefs de Partisans : les malheurs de la Patrie fournissent l'occasion propice de faire les avantageux et d'enfler la voix.

N'oubliez jamais : la Liberté ne se perd qu'une fois.

Le 12 mars vous direz NON à la Subversion Totalitaire et aux Diviseurs du Camp de la Liberté.

Votez pour le Changement par la Loi.

DONNEZ ENFIN AU PRÉSIDENT LES MOYENS DES GRANDES RÉFORMES

Imp. GREGOIRE Montreuil